Image not found or type unknown

Vente vote travaux sos urgent

Par **NATHALIE**, le **04/10/2008** à **10:50**

vote en AG juin 2007 travaux pour 37000 € avec appel de fond octobre 2007 et solde 2008. AUCUN APPEL DE FOND AUCUN TRAVAUX Vente de l'appart. Le notaire me réclame le montant des travaux 900 € alors que l'appel de fond n'a pas étré effectué. La dette est-elle à ce moment là exigible puisque non apelé ? Que faire vis-à-vis du syndic la vente est bloquée chzez le notaire SOS MERCI DE ME REPONDRE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés